



Ordre du jour

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2012

12.00 – 14.00	ENREGISTREMENT
14.00 – 14.30	<p>SESSION D'OUVERTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Messages de bienvenue • Introduction et objectifs du Forum mondial sur la TVA <p>Président : Rintaro Tamaki, Secrétaire général adjoint, OCDE</p> <p>Panelistes : Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE Manfred Bergman, Directeur, Commission Européenne Richard Brown, Président du Groupe de travail n°9 sur les impôts sur la consommation</p>
14.30 – 15.45	<p>SESSION 1 : METTRE EN ŒUVRE LA TVA – UNE PERSPECTIVE MONDIALE (session plénière)</p> <p>L'objectif de cette session est d'introduire le sujet par un état des lieux de la TVA ainsi que par un aperçu des expériences récentes dans le monde et des indices de changement probable pour l'avenir de la TVA. Cette session couvrira les thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de la TVA et développements administratifs – Aperçu mondial • Mettre en œuvre la TVA dans les économies émergentes et en développement • Appliquer la TVA dans une zone de commerce intégrée – L'expérience de l'UE • Gérer le risque TVA – Le point de vue des entreprises <p>Président : Michael Lang, WU, Vienna University of Economics and Business</p> <p>Panelistes : Michael Keen, Directeur adjoint, Département des affaires fiscales, Fonds monétaire international S. Jain, Chargé de mission, Ministère des Finances, Inde Donato Raponi, Chef d'Unité, TVA et autres taxes sur le chiffre d'affaires, Commission européenne William Morris, Président du Comité fiscal du BIAC (Comité consultatif économique et industriel)</p>
15.45 – 16.15	Pause café
16.15 – 17.30	<p>SESSION 2 : APPLIQUER LA TVA AU COMMERCE MONDIAL – LE DÉFI DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE (sessions en sous-groupes)</p> <p>Cette session examinera les défis liés au principe de « l'imposition au lieu de destination », la règle générale pour l'application de la TVA dans un contexte international où les exportations sont exonérées avec droit à récupération de la TVA d'amont et les importations sont imposées dans le pays d'importation au taux de TVA applicable à la production nationale. Ce principe, bien que généralement d'application aisée pour le commerce des marchandises, crée des défis particuliers face à la croissance du commerce international des services et des biens incorporels, ces derniers n'étant pas soumis à des contrôles frontaliers. Les procédures administratives assurant que le juste montant de l'impôt est payé au bon endroit sont complexes et différent entre les juridictions. Du point de vue des gouvernements, il existe un risque de sous-imposition et de perte de recettes fiscales ou de distorsion du commerce en raison de la double imposition. Du point de vue des entreprises, il existe des risques financiers et des coûts liés au respect des obligations fiscales.</p> <p>Deux sessions en sous-groupes seront suivies d'une session plénière au cours de laquelle un rapport sur le résultat des deux sessions sera présenté. Les thèmes de discussion seront les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment le développement du commerce international accroît les risques de double-imposition et de non-imposition involontaire • Pourquoi l'imposition au lieu de destination est la méthode privilégiée pour appliquer la TVA au commerce international • Les défis pour les administrations fiscales • L'impact sur les entreprises • L'application de la TVA aux télécommunications internationales et au commerce électronique transfrontalier <p>Session en sous-groupe 1: Président: Rainer Nowak, Canada Panelistes : Rebecca Millar, Université de Sydney Nii Ayi Aryeetey, Ghana J. Alfredo Tijerina-G., Mexique Julien Brugère, Time Warner Rapporteur: Champa Gunnoo, Ile Maurice</p> <p>Session en sous-groupe 2: Président: Richard Stern, Banque Mondiale Panelistes : Walter Hellerstein, Université de Georgie Wang Wenqin, Chine Naoki Oka, Japon Yiannis Pouloupoulos, Rio Tinto Rapporteur: Mike Cunningham, Royaume-Uni</p>
17.30 – 18.30	<p>SESSION 2 : APPLIQUER LA TVA AU COMMERCE MONDIAL – LE DÉFI DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE (session plénière)</p> <p>Présentation des rapports des sessions en sous-groupes, suivie d'une discussion en plénière.</p> <p>Président : David Hollinrake, Southern African Development Community Rapporteurs : Champa Gunnoo, Ile Maurice et Mike Cunningham, Royaume-Uni</p>
18.30	COCKTAIL, CHÂTEAU DE LA MUETTE, OCDE



Ordre du jour

JEUDI 8 NOVEMBRE 2012

9.00 – 10.30	<p>SESSION 3 LES PRINCIPES DIRECTEURS INTERNATIONAUX DE L'OCDE POUR L'APPLICATION DE LA TVA/TPS <i>(session plénière)</i></p> <p>Depuis la fin des années 1990, les gouvernements ont reconnu la nécessité d'une plus grande cohérence dans l'application de la TVA dans un contexte international. Dès 1998, l'OCDE a développé des normes internationales pour l'imposition sur la consommation du commerce électronique dans le cadre des Conditions Cadres d'Ottawa. L'imposition au lieu de destination du commerce électronique transfrontalier constituait le principe de base de ces règles. Constatant que la TVA pouvait créer des distorsions dans le commerce international des services et des biens incorporels de manière plus générale, l'OCDE a lancé un projet pour le développement des Principes directeurs pour l'application de la TVA/TPS, en tant que norme internationalement admise pour un traitement cohérent du commerce international au regard de la TVA.</p> <p>L'objectif de cette session est de présenter le travail en cours sur le développement des Principes directeurs internationaux de l'OCDE pour l'application de la TVA/TPS et de partager des points de vue avec les participants quant à leur conception et leur mise en œuvre. Cette session couvrira les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer la neutralité de la TVA dans un contexte international: Les Principes directeurs de l'OCDE sur la neutralité de la TVA• Attribution cohérente des droits d'imposition du commerce international des services et des biens incorporels: Les Principes directeurs de l'OCDE sur le lieu d'imposition• Envisager l'avenir: un modèle de convention fiscale sur la TVA ? <p>Président : Richard Brown, Président du Groupe de travail n°9 sur les impôts sur la consommation</p> <p>Panelistes : Marie Pallot, Nouvelle-Zélande Lesley O'Connell Xego, Afrique du Sud Karl-Heinz Haydl, Co-président du Groupe technique consultatif sur les Principes directeurs TVA/TPS, BIAC Thomas Ecker, Autriche</p>		
10.30 - 11.00	<p><i>Pause café</i></p>		
11.00 - 12.30	<p>SESSION 4 : CONCEVOIR DES SYSTÈMES DE TVA EFFICACES ET COHÉRENTS <i>(sessions en sous-groupes)</i> <i>(Pour les gouvernements, organisations internationales et universitaires)</i></p> <p>La TVA est une source de recettes essentielle et sa conception peut avoir un impact significatif sur la performance économique d'un pays. Elle est largement reconnue comme un impôt relativement propice à la croissance. De nombreux gouvernements cherchent dès lors à accroître leurs recettes fiscales grâce à la TVA plutôt que par d'autres impôts dans le cadre de leurs stratégies de consolidation budgétaire. De nombreux pays peuvent considérer l'élargissement de l'assiette de la TVA en limitant l'usage des exonérations et des taux réduits, dans la mesure où des recherches récentes suggèrent que cela peut améliorer la production et le bien-être social. Toutefois, de telles réformes pourraient s'avérer difficiles sur le plan politique.</p> <p>Deux sessions en sous-groupes se tiendront, permettant aux participants de partager théorie et expérience sur les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Que savons-nous vraiment sur la "performance" de la TVA• Les défis clés de la conception de la TVA et les approches possibles. Assiette d'imposition, structure des taux, seuils d'identification.• Effet distributif de la TVA et obstacles politiques à l'augmentation/suppression des taux réduits et des exonérations• Recettes et effets économiques de l'élargissement des assiettes de TVA <table border="0"><tr><td><p>Session en sous-groupe 1:</p><p>Président: Chia-Tern Huey Min, Singapour</p><p>Panelistes : Colin Brown, Australie E. H. Ibrahima Diop, Sénégal Abdelouahab Naciri Darai, Maroc Antoine Magnant, France</p><p>Rapporteur: Francesca Vitale, Italie</p></td><td><p>Session en sous-groupe 2:</p><p>Président: Michael Keen, Fonds monétaire international</p><p>Panelistes : Cecil Morden, Afrique du Sud Natasha Avendaño Garcia, Colombie Yutaka Ito, Japon Alberto Daniel Barreix, Banque Interaméricaine de Développement</p><p>Rapporteur: Rob Dalla-Costa, Australie</p></td></tr></table>	<p>Session en sous-groupe 1:</p> <p>Président: Chia-Tern Huey Min, Singapour</p> <p>Panelistes : Colin Brown, Australie E. H. Ibrahima Diop, Sénégal Abdelouahab Naciri Darai, Maroc Antoine Magnant, France</p> <p>Rapporteur: Francesca Vitale, Italie</p>	<p>Session en sous-groupe 2:</p> <p>Président: Michael Keen, Fonds monétaire international</p> <p>Panelistes : Cecil Morden, Afrique du Sud Natasha Avendaño Garcia, Colombie Yutaka Ito, Japon Alberto Daniel Barreix, Banque Interaméricaine de Développement</p> <p>Rapporteur: Rob Dalla-Costa, Australie</p>
<p>Session en sous-groupe 1:</p> <p>Président: Chia-Tern Huey Min, Singapour</p> <p>Panelistes : Colin Brown, Australie E. H. Ibrahima Diop, Sénégal Abdelouahab Naciri Darai, Maroc Antoine Magnant, France</p> <p>Rapporteur: Francesca Vitale, Italie</p>	<p>Session en sous-groupe 2:</p> <p>Président: Michael Keen, Fonds monétaire international</p> <p>Panelistes : Cecil Morden, Afrique du Sud Natasha Avendaño Garcia, Colombie Yutaka Ito, Japon Alberto Daniel Barreix, Banque Interaméricaine de Développement</p> <p>Rapporteur: Rob Dalla-Costa, Australie</p>		
12.30 - 14.00	<p><i>Pause déjeuner</i></p>		



Ordre du jour

JEUDI 8 NOVEMBRE 2012 (suite)

14.00 - 14.45	<p>SESSION 4 : CONCEVOIR DES SYSTÈMES DE TVA EFFICACES ET COHÉRENTS (session plénière) Présentation des rapports des sessions en sous-groupes, suivie d'une discussion en plénière.</p> <p>Président : Michel Aujean</p> <p>Rapporteurs : Rob Dalla-Costa, Australie et Francesca Vitale, Italie</p>
14.45 - 16.15	<p>SESSION 5 : GÉRER L'ADMINISTRATION DE LA TVA ET LE RESPECT DES OBLIGATIONS FISCALES (session plénière) <i>(Pour les gouvernements, organisations internationales et universitaires)</i></p> <p>Le coût du respect des obligations fiscales est une question stratégique pour la conception et l'administration des systèmes fiscaux. Les systèmes de TVA sont généralement regardés comme les plus lourds parmi tous les impôts en termes de charges administratives pour les entreprises, imposant des coûts de respect des obligations fiscales significatifs et fortement régressifs qui freinent le développement de l'activité économique et du commerce international. La mesure de cette charge et l'identification des caractéristiques de la TVA qui y contribuent positivement ou négativement sont d'une importance clé pour une réflexion fondée quant à l'amélioration et à la réforme du système. La fraude et l'évasion fiscale en matière de TVA restent également une préoccupation pour bon nombre d'administrations fiscales. Le montant des recettes de TVA non perçues (différence entre les recettes de TVA réelles et les recettes théoriques en cas de respect total des obligations) peut être considérable (estimé dans certains cas à 10% ou plus des recettes potentielles). L'une des questions clés est de savoir s'il est possible de développer une stratégie efficace contre la fraude et l'évasion à la TVA sans imposer des obligations administratives et des coûts de respect des obligations fiscales excessifs.</p> <p>Les discussions se concentreront pendant cette session sur:</p> <ul style="list-style-type: none">• La mesure et la réduction des coûts administratifs et des coûts de respect des obligations fiscales• La mesure des recettes de TVA non perçues et la compréhension de leur cause• La mise en œuvre de stratégies pour réduire la fraude et l'évasion à la TVA <p>Président : David Hollinrake, Southern African Development Community</p> <p>Panelistes : Michael Walpole, Université de Nouvelle-Galles-Du-Sud Richard Highfield, OCDE Arthur Kerrigan, Commission européenne Gabriele Himsel, Allemagne</p>
16.15 - 16.30	<p><i>Pause café</i></p>
16.30 - 17.15	<p>SESSION 6: Prochaines étapes (session plénière) <i>(Pour les gouvernements, organisations internationales et universitaires)</i></p> <p>L'objectif de cette session est de tirer les conclusions, d'identifier les domaines dans lequel le Forum mondial sur la TVA peut utilement apporter une plus-value et d'envisager comment le travail pourrait être organisé. Cette session abordera les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Résumé général et conclusions• Enjeux et priorités pour les travaux futurs• Programme de travail et ordre du jour pour le prochain Forum mondial sur la TVA• Direction du Forum mondial sur la TVA <p>Panelistes : Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE Richard Brown, Président du Groupe de travail n°9 sur les impôts sur la consommation</p>
17.15	<p>CLÔTURE DU FORUM MONDIAL <i>par Angel GURRIA, Secrétaire général, OCDE</i></p>